|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| A M B A S S A D E DU TOGO*Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  REPUBLIQUE TOGOLAISE *Travail- Liberté-Patrie* |

  **30ème Session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**Présentation du Rapport du Bangladesh**

*Déclaration de la Délégation Togolaise*

**Genève, 14 mai 2018**

**09h-12h30**

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite la cordiale bienvenue à la délégation du Bangladesh à ce troisième cycle de l’Examen Périodique Universel.

Le Togo salue la collaboration du gouvernement du Bangladesh avec les mécanismes des droits de l’homme à travers la soumission des rapports sur le pacte international relatif aux droits civils et politique et sur la Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Ma délégation prend note de la décision du Gouvernement du Bangladesh de renforcer l’efficacité et l’indépendance de la Commission nationale des droits de l’homme en augmentant son budget et son personnel.

Le Togo félicite le Bangladesh pour les efforts consentis pour faire face à l’afflux de réfugiés Rohingya.

Le Togo recommande au Bangladesh de :

1. Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées ;
2. Adhérer au deuxième protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits civils et politiques, visant l’abolition de la peine de mort.

Pour terminer, la délégation togolaise souhaite plein succès à la délégation Bangladesh dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées à l’issue du présent cycle de l’EPU.

Je vous remercie